

DESTRUCTEUR DE DÉPÔTS VERTS

PRÊT À L'EMPLOI

PRÉSENTATION DU PRODUIT

Starwax Professionnel Destructeur de dépôts verts élimine les dépôts verts, lichens et algues. Renforcé en principe actifs, il ralentit également leur développement et ne nécessite pas de rinçage.

DOMAINE D'APPLICATION :

Toitures, murs et façades, clôtures, balcons, terrasses, bardage, dalles de jardin, fontaines, bassins, coques de bateaux, embarcadères, courts de tennis, stores bannes...

CARACTÈRES GÉNÉRAUX :

- Application sur supports horizontaux et verticaux.
 - Applicable sur tous les supports :
 - ardoises,
 - fibres-ciment,
 - tuiles (béton, terre cuite),
 - shingles,
 - plastiques,
 - enduits,
 - crépis,
 - peintures,
 - bois,
 - pierres,
 - pierre naturelle,
 - briques,
 - fibres-ciment,
 - béton,
 - marbre,
 - membranes d'étanchéité,
 - matériaux composites,
 - tissu...
- Agit dès les premières 24h et ne modifie pas l'aspect des matériaux.
 - Action durable dans le temps.
 - Peut être peint ou recouvert par enduit, peintures une fois le traitement effectué.

CARACTÉRISTIQUES & DONNÉES TECHNIQUES

ASPECT :

Préparation liquide prête à l'emploi et incolore.

pH :

8,4

DENSITÉ :

0,957

MATIÈRE ACTIVE :

Chlorure de didécyldiméthylammonium.

TAUX DE MATIÈRE ACTIVE :

2 %

RENDEMENT :

1L = 10 m²

5L = 50 m²

CONDITIONNEMENT :

Bidon de 5 et 20 litres.

STOCKAGE :

À l'abri du gel et de la chaleur.

CONSERVATION :

5 ans dans son emballage d'origine.

*Rendement maximal donné à titre indicatif pour des dépôts verts, algues ou lichens légers



CONDITIONS D'APPLICATION

OUTILS DE MISE EN ŒUVRE :

- Pulvérisateur.
- Brosse.
- Rouleau.
- Balai éponge.
- Nettoyeur haute pression.

MISE EN ŒUVRE :

Enlever les gros amas de dépôts verts, lichens et algues sur les éléments de couvertures et de sols par grattage ou brossage. Appliquer sans dilution directement sur la surface à traiter à la brosse, au rouleau, au balai éponge, au pulvérisateur ou au nettoyeur haute pression en mode basse pression jusqu'à imprégnation complète de la zone à traiter. Ne pas rincer. Laisser agir le produit jusqu'à noircissement des dépôts verts, lichens et algues. Éliminer les résidus par brossage ou balayage ou grâce à un nettoyeur haute pression. Renouveler le traitement si nécessaire dans les zones très atteintes.

NETTOYAGE DES OUTILS :

À l'eau.

RECOMMANDATIONS :

Pour stopper l'efficacité biocide, rincer les supports traités. Ne pas appliquer sur les pelouses, plantes et fleurs. Éviter le ruissellement vers une fosse septique et les bassins à poissons. Utiliser par temps sec. Renouveler l'opération en cas de pluie survenue avant le noircissement complet des dépôts verts. Bien rincer le matériel à l'eau après emploi. Faire une touche d'essai sur une partie cachée pour vérifier la réaction du support (notamment sur les supports peints). Une fois le produit appliqué, la surface peut être glissante. Éloigner les animaux domestiques durant la durée du traitement. N'utiliser que pour l'usage prévu.

MENTIONS LÉGALES

COMPOSITION :

CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM (CAS 7173-51-5) : 20g/kg (TP N°02).

Désinfectants. Date de péremption et N° de lot : voir inscription sur l'emballage.

Type de préparation : Autre liquide (AL). Effet curatif.

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande ou sur le site www.quickfds.com.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

ATTENTION. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Éliminer l'emballage et son contenu en accord avec la réglementation nationale en vigueur. L'emballage souillé et le produit non utilisé doivent être éliminés en déchetterie.



Cette notice a pour but d'informer nos clients sur les propriétés de ce produit. Les renseignements qui y sont donnés sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à nos clients, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Fabriqué en FRANCE
S.A.S. BRUNEL - CS 80206
F 59445 WASQUEHAL cedex

0 800 09 2000
Service & appel
gratuits

Conception : STUDIOGRAPHIQUEBRUNEL - (octobre 2017) - Photos non contractuelles - Dangereux. Respectez les précautions d'emploi. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. N'utilisez que pour l'usage prévu. S.A.S BRUNEL - CHIMIE DERIVES - RCS Lille B378 517 148.

STARWAX[®]
PROFESSIONNEL

TRAITEMENT